HISTOIRE-GÉO · 3E / COURS

Aménager le territoire et les outre-mer

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Ce que tu vas comprendre

Pourquoi construit-on une ligne de TGV ici plutôt que là ? Pourquoi installe-t-on la fibre dans un village de montagne ? Ces choix relèvent de l'**aménagement du territoire**. Dans ce chapitre, tu vas comprendre qui aménage, avec quels objectifs, et comment on cherche à réduire les inégalités entre territoires, y compris dans les territoires ultramarins.

01 L'idée : le jardinier

Un jardinier ne laisse pas tout pousser au hasard : il arrose les zones sèches, taille ce qui déborde, trace des allées. L'aménagement du territoire, c'est ce travail de **jardinier** à l'échelle d'un pays : corriger les déséquilibres et relier les lieux entre eux.

> **Définition.** L'**aménagement du territoire** est l'ensemble des actions menées par les pouvoirs publics pour organiser l'espace, réduire les inégalités entre territoires et les rendre plus attractifs.

01 Pourquoi aménager ?

La France est marquée par de fortes **inégalités territoriales** :

- **Paris** concentre une grande part des richesses, des emplois qualifiés et des pouvoirs.
- Certaines régions ont souffert de la désindustrialisation.
- Les espaces de faible densité manquent de services.
- Les **territoires ultramarins** (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte…) sont éloignés et plus pauvres en moyenne que la métropole.

Qui aménage ?

- **L'État** : de 1963 à 2014, la **DATAR** pilote l'aménagement (villes nouvelles autour de Paris, autoroutes, stations de ski, littoral du Languedoc). Aujourd'hui, l'Agence nationale de la cohésion des territoires prend le relais.
- **Les collectivités territoriales** : depuis les lois de **décentralisation** de **1982-1983**, les Régions, les départements, les intercommunalités et les communes ont plus de pouvoirs. La Région s'occupe des lycées et des TER, le département des collèges et de l'aide sociale, la commune des écoles primaires.
- **L'Union européenne** : ses fonds (FEDER, FEADER) financent des projets dans les régions qui en ont besoin.
- **Les entreprises et les associations** participent aussi.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/3e/amenager-le-territoire/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

Les grands types d'aménagement

- **Les transports** : autoroutes, **LGV** (lignes à grande vitesse : le premier TGV relie Paris à Lyon en 1981), aéroports, ports. Le réseau français est longtemps organisé « en étoile » autour de Paris ; on cherche à mieux relier les régions entre elles.
- **Le numérique** : le plan France Très Haut Débit veut apporter la fibre partout, pour lutter contre la **fracture numérique**.
- **Les services publics** : santé, éducation, Maisons France Services.
- **L'environnement** : parcs naturels, protection du littoral (loi Littoral de 1986), transition écologique.

Les territoires ultramarins

Les outre-mer présentent des contraintes particulières : **insularité** (sauf la Guyane), **éloignement** de la métropole (la Réunion est à plus de 9 000 km de Paris), risques naturels (cyclones, volcans, séismes), chômage plus élevé, coût de la vie plus cher. Ils ont aussi des atouts : biodiversité, tourisme, position stratégique (le centre spatial de **Kourou** en Guyane). Ils bénéficient d'aides spécifiques de l'État et de l'UE, qui les reconnaît comme **régions ultrapériphériques**.

Débats et conflits

Un aménagement peut susciter des oppositions : l'aéroport de **Notre-Dame-des-Landes**, près de Nantes, a été abandonné en 2018 après des années de conflit. Les questions d'environnement, de coût et d'utilité se discutent.

Document : la carte des LGV

> *Une carte du réseau des lignes à grande vitesse montre des lignes qui partent de Paris vers Lille, Strasbourg, Lyon et Marseille, Bordeaux et Rennes, avec peu de liaisons directes entre les autres grandes villes.*

Ce que montre ce document : le réseau est **centré sur Paris**, comme les routes depuis le XVIIIe siècle et les chemins de fer depuis le XIXe. Il renforce le poids de la capitale. Les projets récents visent des liaisons transversales, par exemple entre Bordeaux et Toulouse.

Les pièges

- L'aménagement n'est pas seulement l'affaire de l'État : depuis 1982, les collectivités jouent un rôle majeur.
- Aménager ne veut pas dire seulement construire : protéger un espace naturel, c'est aussi aménager.
- Les territoires ultramarins font partie du territoire français et de l'UE.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/3e/amenager-le-territoire/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits